

EMPLOI DES SENIORS : ABORDER LA NOUVELLE NÉGOCIATION OBLIGATOIRE

OBJECTIFS

Identifier les multiples enjeux liés à l'emploi des seniors

Connaitre les différents outils juridiques dédiés aux seniors

Être parés pour aborder la négociation

DURÉE
1 JOUR

TARIFS
1500 € NETS

QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA

La place des seniors sur le marché du travail est liée au vieillissement de la population. Il y a aujourd'hui un décalage entre l'exigence de travailler plus longtemps et les difficultés d'accès et de maintien dans l'emploi des seniors. La loi d'octobre 2025 de transposition de l'ANI apporte quelques outils mais ouvre aussi une nouvelle négociation obligatoire pour traiter la question de l'emploi des seniors de manière adaptée à chaque entreprise.

LA PLACE DES SENIORS AU TRAVAIL ET LES PROBLÉMATIQUES ASSOCIÉES

La pénibilité du travail à l'épreuve d'une population salariée de plus en plus âgée.

La difficulté des seniors à appréhender les nouvelles technologies dans leur activité.

Les aspirations des seniors à bénéficier de conditions de travail adaptées.

La question de l'absentéisme, du handicap ou de l'inaptitude.

Le défi des entreprises à organiser la transmission des savoir et des compétences.

LES APPORTS DE L'ANI EN TERMES D'OUTILS

La visite médicale de mi-carrière et l'entretien professionnel biennal.

L'entretien professionnel des 2 années précédant le 60^e anniversaire.

La mise en place d'un CDI de valorisation de l'expérience.

La possibilité de financer un temps partiel de fin de carrière avec son indemnité de départ en retraite.

L'élargissement du dispositif de retraite progressive.

L'OBLIGATION TRIENNALE DE NÉGOCIER SUR LES SENIORS

Quelles entreprises sont assujetties à cette nouvelle obligation de négocier ?

Quels sont les sous thèmes de négociation obligatoires et ceux facultatifs ?

Comment faire un diagnostic de la situation des seniors dans son entreprise ?

Que demander comme information avant d'aborder cette négociation ?

COMMENT BÂTIR VOS REVENDICATIONS À PARTIR DES PROBLÉMATIQUES OBSERVÉES

Organiser les fins de carrière : aménager la durée du travail des seniors sans amputer leurs futures pensions de retraite, valoriser les savoirs des seniors et leur confier des missions valorisantes.

Adapter les conditions de travail pour limiter la pénibilité, prévenir les arrêts de travail et les inaptitudes.

Proposer des ateliers pour aider les seniors dans la préparation de leur future retraite.